



2018 DAC 772 Subvention (2.000 euros) à l'association Compagnie A force de rêver dans le cadre de l'action culturelle locale (14e)

PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien aux actions culturelles locales, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter votre soutien à l'association Compagnie A force de rêver présidée par Madame Chantal Noël.

Créé en 1989, la Compagnie A force de rêver est une association qui a pour but de développer des relations actives entre des artistes de tous domaines artistiques afin de produire, réaliser et diffuser tous spectacles, créations, manifestations et documents écrits, scéniques ou audiovisuel. L'association est implantée dans le quartier Porte de Vanves au sein duquel elle participe activement à la dynamique collective du quartier, par les actions culturelles et le public touché.

Cette association propose l'action « Le laboratoire à théâtre » qui vise à accompagner à l'insertion et à la citoyenneté des jeunes en grandes difficultés ou en situation de handicap par la participation à un processus de création théâtrale et par le partage de l'art. Cela consiste à mettre en place deux ateliers hebdomadaires de création théâtrale à destination respective d'enfants et de jeunes adultes issus du quartier et ayant lieu au sein du Centre socioculturel Maurice Noguès. Les thèmes abordés sont la laïcité, la citoyenneté, la mixité et la tolérance.

La Mairie du 14e arrondissement a fait part de son souhait que l'association Compagnie A force de rêver bénéficie d'un soutien supplémentaire de la Ville par le biais de l'enveloppe votée par le Conseil de Paris destinée exclusivement aux structures et associations locales qui animent la vie artistique et culturelle des quartiers.

Afin de soutenir les actions de cette association, et sur proposition de la Mairie du 14e arrondissement, je vous propose d'attribuer, à l'association Compagnie A force de rêver une subvention de fonctionnement de 2.000 euros au titre de 2018.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer,

La Maire de Paris